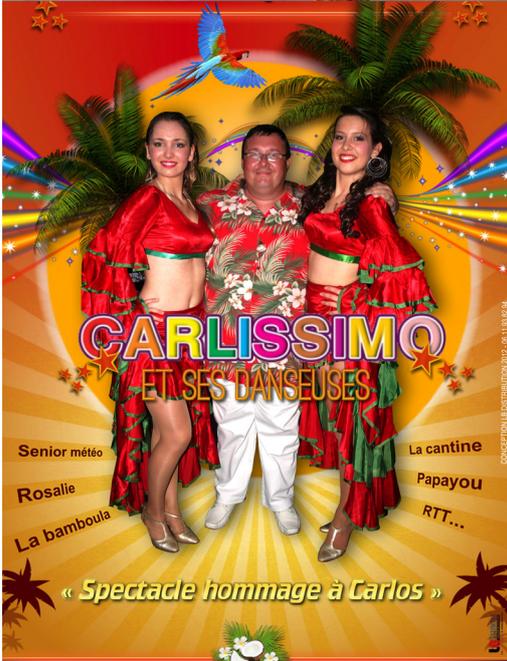


8 juin

Brocante

Défilé

carnavalesque



29 juin

Carlissimo

Comeback 80

Lââm



Mairie d'ESCAUDŒUVRES (59161)

221 rue Jean JAURÈS
Tél. : 03.27.72.70.70
Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

**Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermeture le samedi**

Permanences :

Monsieur le maire :
SUR RENDEZ-VOUS
à l'accueil en mairie

**Madame Danielle LECLAIR,
Référente du CLIC Entour'Âge :**
mercredi 14 h à 16 h,
rendez-vous pris en mairie

Les élus :

Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Gérard DOMISE-PAGNEN

1^{er} adjoint
Finances - Développement
économique

Annick RICHEZ

2^e adjointe
Écoles - Petite enfance - Rythmes
scolaires

Nicole MORY

3^e adjointe
Sports - Jeunesse - Loisirs - Vie
associative - Emploi - Contrats aidés

André PLATEAU

4^e adjoint
Culture - Fêtes - Cérémonies

Anne-Sophie ÉGO

5^e adjointe
Action sociale - Seniors

Jorge ACURCIO

6^e adjoint
Urbanisme - Politique du logement

Marie-Thérèse ROCQUET

Conseillère municipale déléguée
Environnement - Cadre de vie

Johann COLAU

Conseiller municipal délégué
Travaux

Le mot du maire

Les élections municipales sont terminées. J'ai de nouveau la lourde charge de présider aux destinées de la commune jusqu'en 2020. Je ne peux pas tout résoudre, surtout en matière d'emploi, dans un pays qui subit toujours les méfaits de la grave crise économique et financière, mais je serai, avec les élus, à votre écoute et m'efforcerai d'apporter à chacune et chacun d'entre vous des solutions à vos problèmes.



De grands projets nous attendent... Il faudra six ans de travail pour encore corriger les erreurs du passé et tenir nos engagements. Nos priorités seront pour les écoles, l'action sociale, le sport et l'urbanisme ; 80 logements nouveaux vont être construits d'ici 2016 (rue d'Erre et rue Jean Jaurès). Nous préparons ainsi l'avenir malgré les difficultés du présent. Nous faisons, au travers des subventions municipales qui sont parmi les plus élevées des communes du Cambrésis, le maximum pour aider nos 35 associations et participer au rayonnement culturel et sportif de notre commune.

Juin sera le mois des festivités, le mois où les rencontres nous permettent de mieux vivre en collectivité.

Patrice ÉGO

Opération « tranquillité vacances »

L'opération « tranquillité vacances » est opérationnelle tout au long de l'année, mais elle est renforcée plus particulièrement durant les vacances scolaires grâce à une grande mobilisation de l'ensemble des policiers du commissariat de Cambrai.

Cette initiative rencontre un franc succès dans les communes voisines.

Pour que ce dispositif soit efficace, les services de police exercent un contrôle particulier des logements ayant fait l'objet d'une demande de surveillance auprès du commissariat quelque temps avant le départ en vacances. De manière aléatoire, les agents passent de jour comme de nuit, en véhicules banalisés ou non, s'arrêtent, contrôlent les accès et vérifient qu'il n'y a pas eu de tentative d'effraction.

Auparavant, les résidents doivent prendre quelques précautions qui, pour être évidentes, ne sont pas toujours de mise.

Contre le cambriolage, ayez les bons réflexes !

Ainsi, il est recommandé de :

- Mettre ses bijoux et objets de valeur en lieu sûr.
- Photographier les objets de valeur et noter leurs numéros de série, noter également les numéros de chèque.
- Ne jamais conserver de sommes d'argent, cartes bleues chez soi.
- Demander à quelqu'un de confiance de donner à l'habitation son aspect habituel (boîte aux lettres vidée, volets ouverts...).
- Verrouiller soigneusement toutes les issues, y compris les baies coulissantes souvent oubliées.

Soulignons ici l'importance de la date de votre demande de surveillance. En effet, il est compréhensible que pour mettre en place ce dispositif, les services de police ont besoin d'un minimum de temps pour l'enregistrer et planifier les visites dans une ronde. Il est donc souhaitable d'en faire la demande au minimum quatre à cinq jours avant votre départ en vacances.

Enfin, sachez que ce service est entièrement gratuit, il n'y a qu'à demander !

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès de la police municipale.

Travaux au passage à niveau de la rue du 11 Novembre

Extrait de l'arrêté municipal du 14 avril 2014 :

- **Article 1^{er}** : En raison des travaux d'entretien de la voie ferrée qui doivent être effectués rue du 11 Novembre 1918 à Escaudœuvres, la circulation de tous véhicules sera interdite sur cette voie (de l'intersection avec la rue Jean Jaurès à l'intersection avec la route de Naves RD114)
 - **du lundi 7 juillet** à 21 heures **au vendredi 25 juillet 2014** à 17 heures
 - **du lundi 15 septembre** à 21 heures **au mercredi 8 octobre 2014** de 22 heures à 6 heures.
- **Article 2** : Cette interdiction ne s'applique pas aux riverains.
- **Article 3** : Pendant la durée des travaux un itinéraire de déviation sera mis en place par le pétitionnaire et empruntera la RD942 Cambrai – Solesmes – et la RD630 Cambrai – Iwuy.

Campagne de dératisation

La municipalité, soucieuse de préserver l'hygiène et la santé publique, a décidé de procéder à la dératisation générale de la commune.

Cette opération, confiée à la S.A.R.L. HYSERCO, se déroulera pendant plusieurs jours et débutera le **lundi 26 mai 2014**.

Les rats commettent des dégâts considérables et sont agents de transmission de maladies graves, voire mortelles chez l'homme. La municipalité compte sur la collaboration de tous.

Des sachets de produits raticides seront à votre disposition gratuitement en mairie.

Nous vous rappelons que les produits utilisés ne sont pas toxiques, ni pour les humains, ni pour les animaux domestiques dans les conditions normales d'utilisation.



CLIC Entour'Âge

Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC Entour'Âge, est une association de proximité **pour les personnes âgées de 60 ans et plus**, des 26 communes des cantons Cambrai-Est et Cambrai-Ouest.

Le CLIC est gratuit, répond aux besoins des personnes âgées et de leurs familles c'est un interlocuteur privilégié des services, établissements et professionnels de santé.



Les objectifs du CLIC :

- répondre au mieux et dans les meilleurs délais aux problèmes liés au vieillissement : isolement, dépendance, sortie d'hospitalisation, recherches de solutions d'hébergement, soutien aux aidants familiaux ou professionnels dans les situations difficiles.
- favoriser les collaborations entre les secteurs sanitaire et social.

L'activité s'articule autour de 3 missions principales :

- **accueillir, écouter, informer** par le biais d'entretiens téléphoniques ou de visites au CLIC, par la diffusion de brochures, par des réunions d'information et des actions de prévention...
- **orienter vers les professionnels et accompagner la personne dans ses démarches** : repérage des besoins au domicile, mise en relation avec les services d'aide, les établissements, les hôpitaux, les services sociaux...
- **fédérer les différents acteurs** : pour tenter d'apporter à la personne, une réponse issue d'une réflexion commune pour une situation individuelle parfois complexe.

Le CLIC est **animé par une équipe de professionnelles** composée d'une coordonnatrice, d'une assistante coordinatrice, d'une secrétaire comptable et d'une psychologue.

Toute l'équipe se tient à votre disposition si :

- vous avez besoin d'aide pour les gestes de la vie quotidienne (toilette, ménage, courses, cuisine, petit bricolage...).
- vous recherchez un hébergement permanent ou temporaire, un accueil de jour.
- vous avez des difficultés à financer vos aides à domicile.
- vous vous sentez isolé, vous voulez retrouver une vie sociale ou installer une télé-alarme.
- vous devez adapter votre habitat.
- vous souhaitez être renseigné sur les différents partenaires et services médico-sociaux du canton.
- vous et/ou votre entourage ressentez le besoin d'être soutenu moralement dans un moment difficile de votre vie.

Le CLIC Entour'Âge joue aussi un **rôle de prévention et de sensibilisation** du public de 60 ans et plus en organisant des conférences et des ateliers divers : préventions chutes, aide aux aidants, personnes Alzheimer...

Activités gratuites : stimulation cognitive, halte répit, gym mémoire, gym adaptée et douce, sorties.

Toutes nos actions sont disponibles sur notre site Internet :

www.clic-cambresis.fr

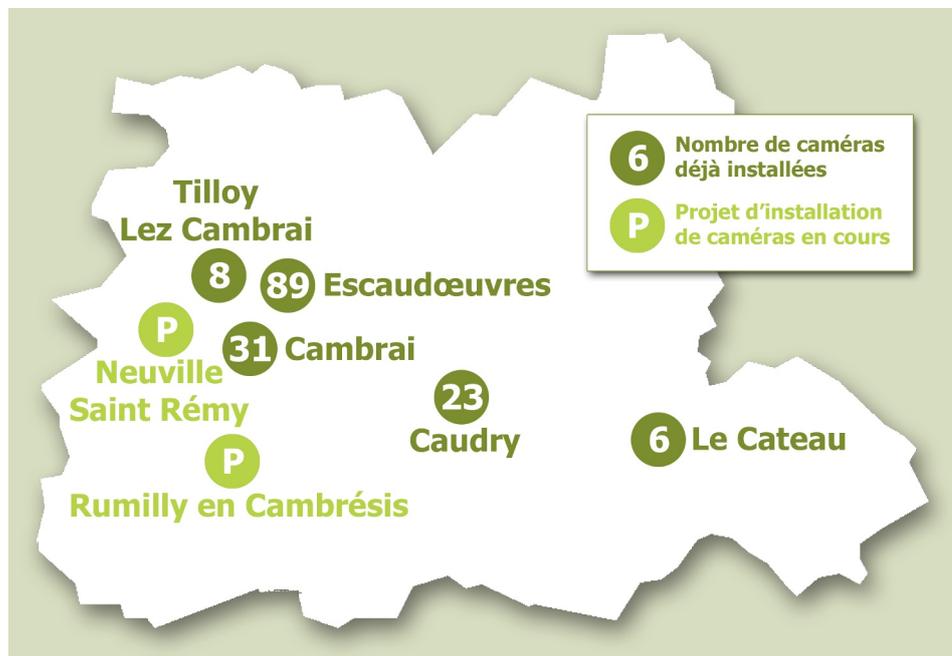
29 boulevard Vauban 59400 CAMBRAI - Tél. 03.27.82.80.53

clicentourage@orange.fr

Permanence en mairie de Madame Danielle LECLAIR, référente du CLIC Entour'Âge, le **mercredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous**.

Escaudœuvres, ville la mieux vidéo-protégée de France ?

À elle seule, la commune d'Escaudœuvres totalise plus de la moitié des caméras installées dans le Cambrésis. Une méthode qui semble efficace et qui pourrait se généraliser un peu partout



En moins de cinq ans, Escaudœuvres est devenue la commune la mieux "vidéo-protégée" du Cambrésis. Et l'une des plus équipées de France par rapport à sa taille. La municipalité n'a pas fait dans la demi-mesure. 89 caméras assurent la tranquillité des quelque 3 400 Scaldobrigiens. C'est simple, la presque totalité des sites publics est placée 24 heures sur 24 sous les optiques de ces caméras. Une fierté pour l'équipe municipale. « En 2008, nous avons procédé à la première installation de caméras autour des quatre écoles », explique Johann COLAU, conseiller municipal délégué en charge de la sécurité. Une nécessité au regard des actes de délinquance qui visaient régulièrement ces bâtiments communaux. Cambriolages ou encore dégradations rythmaient le quotidien à Escaudœuvres.

Des caméras mises en place pour dissuader

Plus qu'un préjudice financier, il s'agissait d'un préjudice moral pour la commune et ses habitants qui ne se sentaient pas en sécurité. La mise en place de caméras n'empêche pas que des délits soient commis ponctuellement, mais l'effet dissuasif est des plus importants. « Depuis leur installation, nous avons remarqué une forte baisse de la délinquance vis-à-vis des

bâtiments communaux », avance Jean-Marie MARCILLE, policier municipal.

Aujourd'hui, la vidéo-tranquillité ne s'applique plus seulement aux écoles, mais à tous les autres sites appartenant à la commune comme l'église, le terrain de foot ou encore la salle polyvalente.

En tout, ce sont 14 bâtiments qui sont protégés par les 89 caméras.

Une installation qui a demandé une logistique complexe.

Alors que certaines mairies ont fait le choix de tout centraliser dans leurs locaux, ce n'est pas encore possible pour Escaudœuvres.

« Nous ne sommes pas encore bien desservis par l'ADSL chez nous. Donc nous aurons du mal à centraliser les images en mairie pour le moment. Mais nous espérons pouvoir le faire dans les années à venir », affirme Patrice ÉGO, maire de la commune.

Actuellement, onze sites sont dédiés

au stockage des images enregistrées par les caméras. En cas de problème, le policier municipal doit se rendre sur place pour visionner les images et les stocker sur clé ou CD pour être exploitées le cas échéant par la police nationale.

Une facture peu salée pour la commune

89 caméras, onze sites et autant d'ordinateurs et de disques durs pour stocker les images pendant plusieurs jours, le coût doit être impressionnant. Pas tant que ça au final. « Nous en avons eu pour 90 000 euros d'installation répartis sur six ans. Ce qui nous revient à 15 000 euros par an budgétisés », avance le premier magistrat. Les caméras sont de suffisamment bonne qualité, mais elles ne sont pas les plus chères du marché, loin de là. L'investissement pour la protection des biens et des personnes est donc faible. « Il faut compter en plus la maintenance. Mais depuis que nous avons installé les caméras, les dégradations ont diminué. Le coût de

notre assurance diminue également d'année en année. »

Avec autant de caméras dans la ville, les Scaldobrigiens peuvent craindre d'être épiés. Mais



là encore, la municipalité ne rencontre aucun problème. « Les gens qui n'ont rien à se reprocher n'ont rien à craindre des caméras. Les habitants sont favorables à cette démarche. Ils nous demandent régulièrement si nous pouvons faire la même chose à certains carrefours. Mais je ne suis pas trop d'accord d'en installer ailleurs qu'autour des bâtiments publics, confie Patrice ÉGO. Nous allons quand même engager une discussion pour

améliorer la sécurité individuelle de la population. » Il ne devrait pas y avoir de caméras supplémentaires à Escaudœuvres donc. Si ce n'est un dernier projet. « *Nous allons installer, peut-être pour l'année prochaine, de la vidéo dans les deux cimetières pour empêcher les vols sur les tombes.* » Le nombre de caméras pourra alors approcher la centaine.

Pour Patrice ÉGO, ce n'est qu'une question de temps avant que les autres communes du Cambrésis ne sautent le pas de la vidéo-tranquillité. « *Il y en aura partout des caméras, c'est obligé. Je pense que les gens veulent une protection collective. Tant mieux si cela permet de résoudre des affaires. Nous avons fait ce qu'il fallait à Escaudœuvres.* »

**L'Observateur du Cambrésis
du jeudi 15 mai 2014**

Les caméras ont prouvé leur efficacité plusieurs fois

Depuis l'installation de la vidéo-protection à Escaudœuvres, les exemples d'affaires judiciaires dans lesquelles elles ont servi ne manquent pas. Lors de faits marquants comme le braquage de la poste en 2009. Des vidéos avaient alors été réquisitionnées par les forces de l'ordre. Mais aussi pour de plus petits faits de délinquances. « *Un VTT assez coûteux a été volé au terrain de hockey. Grâce aux caméras, nous avons pu retrouver la personne et rendre le vélo à son propriétaire, se remémore Patrice ÉGO. En 2009, le 15 août à trois heures du matin, un jeune s'est amusé à taguer la salle polyvalente, tout fier de lui. Le lendemain, il était convoqué en mairie. Ou encore le 14 juillet, des jeunes ont déplacé des barrières en plein milieu de la route en pleine nuit. Ce sont de toutes petites bêtises, mais qui sont gênantes.* » Des anecdotes comme celles-ci, les élus en ont beaucoup. « *De nos jours, il y a autant de filles que de garçons qui font dans la petite délinquance. Une nuit, un groupe de cinq ou six jeunes a réussi à casser les projecteurs de la salle polyvalente à dix mètres de hauteur. Ils avaient acheté de la bière et ils ont laissé un ticket de caisse sur place. Nous nous sommes rendus au magasin et grâce à l'heure sur le ticket de caisse et à leurs caméras, nous avons pu les retrouver.* » Les caméras du stade de foot ont également permis de mettre fin à un trafic de drogue. « *Le dimanche matin, quand les jeunes venaient jouer, ils retrouvaient des seringues sur le sol, c'était très dangereux.* »

Repas de printemps des Aînés

Centre Communal d'Action Sociale

Ce dimanche 11 mai 2014, le C.C.A.S. a organisé son traditionnel repas de printemps à la salle polyvalente pour les personnes de plus de 60 ans et leurs conjoints. Ce sont plus de 310 personnes qui ont répondu à l'invitation afin d'assister à un spectacle de qualité donné par la chanteuse transformiste Marielle DUROULE et la revue Frenchy génération disco. L'orchestre Hélieniak fut en charge de l'animation musicale, le tout agrémenté d'un repas préparé par notre traiteur Matthieu DHERBÉCOURT.

Une composition florale a été remise à nos doyens de l'assemblée : M^{me} Élise VILAIN et M. Henri COLAU, ainsi qu'aux doyens de « Ma Maison » : M^{me} Émilie GERNEZ et l'abbé DERVAUX.



Les cloches sont passées pour les enfants du R.A.M.

Le 16 avril 2014, 29 enfants et 6 assistantes maternelles fréquentant le Relais Assistantes Maternelles d'Escaudœuvres se sont retrouvés le matin à l'école maternelle Paul Langevin, accompagnés de quelques mamans, pour fêter Pâques ! Après s'être dit bonjour en chanson, ils ont reçu un message de « M^{me} La Cloche » qui avait besoin d'aide pour reconstituer des dessins envolés dans la cour ! Les enfants se sont alors donnés entièrement pour reconstituer les illustrations et satisfaire « M^{me} La Cloche ».

Quelle ne fut pas leur surprise, quand, en récompense, elle lâcha des œufs dans la pelouse ! Armés de leurs paniers, tous ont alors pu récolter les œufs et repartir chargés !



Concours des maisons fleuries



Modalités du concours

Chaque année, en mai-juin, la municipalité organise le concours des maisons fleuries. Toute personne désireuse de participer à ce concours est libre de s'y inscrire. Les résultats sont publiés dans le courant du mois d'octobre.

Un jury évalue les maisons fleuries suivant divers critères tels que l'entretien et la propreté, le choix des coloris, la diversité des fleurs et l'aspect général de l'ensemble.

Ce concours est divisé en trois catégories : celle des balcons, celle des petits jardins (moins de 6 m) et celle des grands jardins (plus de 6 m).

**BULLETIN D'INSCRIPTION
AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**
à renvoyer à la mairie d'Escaudœuvres avant le 18 juin 2014

NOM Prénom

Adresse

N° tél. Portable

Date

Signature

Abattage d'arbres rue Marie-Anne Cattiaux

La municipalité a fait procéder à l'abattage des peupliers arrivés à maturité sur une parcelle lui appartenant à proximité du club-house de la pêche. C'est une entreprise de Caudry qui a été adjudicataire du marché et qui a procédé à l'abattage, à l'élagage et aux dessouchages des arbres. Conformément au marché, le bois a été évacué par l'entreprise pour être transformé en pellets de chauffage. C'est la raison pour laquelle la mairie n'a pas mis en vente le bois comme elle l'a déjà fait dans le passé.

Le plan d'eau va être prochainement creusé et les berges aménagées.



Agenda

- **Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin** **7^e rendez-vous des arts et du savoir-faire** organisé par l'O.M.C.E. et la municipalité. Samedi 10 h à 19 h et dimanche 10 h à 18 h, salle polyvalente.
- **Mardi 3 juin** **Escaudoèvres chante**, 18 h, salle polyvalente.
- **Samedi 7 juin** **Gala de l'école de danse**, 20 h, salle polyvalente, entrée : 4 € pour les plus de 12 ans.
- **Dimanche 8 Juin** **36^e brocante**, 6 h à 18 h (rue du 4 Septembre, rue des Prés, rue des Fossés, rue d'en Bas, square François Courbet, ruelle d'Erre, rue d'Erre, impasse d'Erre et rue Jean Jaurès) **Défilé carnavalesque**, 15 h, participation d'une douzaine de troupes. Départ : parking Auchan, rue Jean Jaurès, rue d'Erre, rue d'en Bas, rue des Prés, rue Jean Jaurès, rondo final carrefour rue de l'Épinette (devant les cafés) et retour à la salle polyvalente.
- **Vendredi 13 juin** **Fête de l'école Paul Langevin**, de 17 h 30 à 20 h, centre Benoît Frachon.
- **Samedi 14 juin** **Concert de l'orchestre symphonique du conservatoire de Cambrai**, organisé par l'O.M.C.E. et la municipalité, 19 h 30, salle polyvalente.
- **Dimanche 15 juin** **Concours de pêche de la ducasse** réservé aux habitants d'Escaudoèvres, 9 h à 12 h, étang communal. Inscriptions en mairie jusqu'au 11 juin.
- **Samedi 14 juin et dimanche 15 juin** **20^e Tracto-Rétro**, de 9 h à 20 h, ferme BOCQUET, face à l'église. Organisé par le conservatoire cambrésien du machinisme agricole...
- **Vendredi 20 juin** **Fête des écoles Suzanne Lanoy et Jean Lebas**, de 17 h à 21 h, centre Benoît Frachon.
- **Samedi 21 juin** **Courses cyclistes : Minimes et cadets**, départ 10 h. **Élites internationaux**, départ 13 h 30, place du 19 Mars 1962. Une vingtaine d'équipes déjà inscrites : Dijon, Roubaix, Aubert 93, Armée de terre, Charvieux-Chavanieux.. Nous aurons également la participation d'équipes étrangères (Belgique, Hollande, Serbie...).
Durant la course, **animation musicale** par un jeune accordéoniste puisque ce jour-là c'est la **fête de la musique**.
- **Mardi 24 juin** **Fête de l'école Joliot-Curie**, de 17 h à 21 h, centre Benoît Frachon.
- **Du samedi 28 juin au mardi 1^{er} juillet** **Fête communale, manèges gratuits** pour les enfants des écoles : samedi, lundi et mardi **sur présentation des tickets offerts par la municipalité**.
- **Dimanche 29 juin** **Challenge de judo « Albert Derickxsen »**, 9 h, salle des sports Léo Lagrange. **Concours de pétanque**, 14 h 30, boulodrome municipal Noëlla Querleu. **Grand spectacle gratuit**, 17 h, car-podium sur la rue Jean Jaurès (à hauteur de la Caisse d'Épargne). 1^{ère} partie : **Carlissimo**. 2^e partie : **Comeback 80**, en vedette : **Lââm**.
- **Lundi 30 juin** **Concert de la ducasse par l'harmonie municipale d'Escaudoèvres**, 20 h, salle polyvalente. **Grand feu d'artifice**, 23 h, étang communal.
- **Dimanche 6 juillet** **Hockey sur gazon « tournoi du marcassin »** au stade de Ludovic Ségard, de 9 h à 19 h.
- **Dimanche 13 juillet** **Bœuf à la broche** à partir de 12 h, salle polyvalente. Organisé par les bouchers du Cambrésis, l'Union des Commerçants et Artisans et la municipalité d'Escaudoèvres. 19 € par personne. Réservations chez tous les bouchers, les commerçants d'Escaudoèvres et en mairie. Paiement par chèque à l'ordre du « syndicat de la boucherie ».

Extrait des arrêtés municipaux portant interdiction de circulation et mise en place d'un itinéraire de déviation

■ Dimanche 8 juin 2014

Foire à la brocante

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement des véhicules automobiles sont interdits rue du 4 Septembre, rue des Prés, rue des Fossés, rue d'en Bas, square François Courbet, rues d'Erre (de l'angle de la rue du Marais à l'angle de la rue Jean Jaurès), impasse d'Erre et rue Jean Jaurès de 5 heures à 21 heures.

Article 2 : Pendant cette période un itinéraire de déviation sera mis en place.

Défilé carnavalesque

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement des véhicules automobiles sont interdits de 15 heures à 18 heures : rue Jean Jaurès (du parking du magasin Auchan jusqu'à l'intersection de cette rue avec la rue Faidherbe).

Article 2 : Afin de faciliter la progression du cortège et pour garantir la sécurité un itinéraire de déviation sera mis en place.

■ Samedi 14 et dimanche 15 juin 2014

Tracto Rétro

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement des véhicules

automobiles sont interdits dans la rue de Bouchain de l'intersection avec la rue de l'Épinette à l'intersection avec la rue du 4 Septembre.

Article 2 : Pendant cette période un itinéraire de déviation sera mis en place et empruntera la rue de l'Épinette, la rue Victor Hugo, la rue du 11 Novembre 1918, la rue Jean Jaurès.

■ Samedi 21 juin 2014

Courses cyclistes

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement des véhicules automobiles sont interdits dans les rues : Jean JAURES (venant d'Iwuy jusqu'au chemin Particulier) – Chemin Particulier – Rue du Marais à la rue d'Erre – Rue d'Erre : de 8 heures à 19 heures.

Article 2 : Pendant cette période un itinéraire de déviation sera mis en place.

■ Dimanche 29 juin 2014

Spectacle de la fête communale

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement des véhicules automobiles sont interdits rue Jean Jaurès (de l'intersection avec la rue des Prés au chemin Particulier), rue de l'Épinette

et rue de Bouchain de 4 heures à 23 heures 30.

Article 2 : Pendant cette période un itinéraire de déviation sera mis en place.

■ Lundi 30 juin 2014

Spectacle pyrotechnique

Fermeture temporaire de l'étang communal.

Article unique : Les activités halieutiques sont exceptionnellement interdites toute la journée afin de préparer le feu d'artifice qui sera tiré le soir dans le cadre de la fête communale.

■ Dimanche 13 juillet 2014

Bœuf à la broche

Article 1^{er} : En raison de la manifestation « Bœuf à la broche » organisée par les bouchers du Cambrésis, rue des Violettes à proximité de la salle polyvalente, la circulation des véhicules automobiles est interdite rue des Violettes de l'intersection avec la rue Jean Jaurès à l'intersection avec la rue des Primevères de 6 heures à 24 heures.

Article 2 : Pendant cette période un itinéraire de déviation sera mis en place et empruntera la rue de l'Épinette.

Collecte des déchets végétaux

Tous les jeudis après-midi jusqu'au 20 novembre 2014. En cas de jour férié, celle-ci est reportée au lendemain.

Collecte des encombrants

Prochains ramassages : mercredi 2 juillet, mardi 25 novembre 2014.

Nettoyage des fils d'eau

La municipalité procède au nettoyage régulier des fils d'eau dans la commune. Afin de faciliter le passage de la balayeuse, voici les calendriers bimensuels de nettoyage que nous nous efforcerons de respecter.

Semaine 1

Lundi

- Place du 19 Mars
- Place François Mitterrand
- Place du Général de Gaulle
- Rue de Bouchain
- Rue du 4 Septembre
- Rue de l'Épinette
- Entrée stade de football Marceau Dhordain

Mardi

- Rue du 11 Novembre
- Parking du nouveau cimetière
- Cité Tisserin
- Rue du Clos Saint Pierre

Mercredi

- Cité des Lilas
- Rue des Violettes
- Rue des Genêts
- Cité Cléopâtre
- Rue Faidherbe
- Avenue Charles Candeliez

Jeudi

- Rue d'en Bas
- Ruelles d'Erre
- Rue d'Erre
- Impasse de la Caille
- Rue Marie-Anne Cattiaux

Vendredi

- Rue Jean Jaurès
- Rue des Fossés
- Rue des Prés
- Rue Salvador Allende
- *Nettoyage balayeuse*

Semaine 2

Lundi

- Chemin Particulier
- Rue du Marais
- Rue du Caporal Ségard
- Rue Émile Zola
- Chemin de la Borne à l'Aigle

Mardi

- Château de l'Alouette, rue du 1^{er} Mai
- Rue Louise Michel

Mercredi

- Les Conquistadores - rue Pasteur
- Route de Naves

Jeudi

- Les Picadors - rue Pablo Picasso

Vendredi

- *Entretien balayeuse*

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.

Inscriptions pour l'Accueil de Loisirs

Le dossier pour l'inscription des enfants est à retirer au plus vite en mairie.

Les centres auront lieu du **lundi 7 au vendredi 25 juillet 2014** et du **lundi 4 au vendredi 22 août 2014** :

- **Centre maternel** de 2 à 6 ans à l'école Suzanne Lanoy.
- **Centre primaire** de 7 à 16 ans au centre Benoît Frachon.
- **Centre sportif** de 7 à 14 ans à la salle polyvalente (inscrits : minimum 30, maximum 50).

IMPORTANT : les dossiers déposés ne seront retenus qu'après un examen complet et **dans la limite des places disponibles**. La priorité est donnée aux citoyens d'Escaudoœuvres.